

brouillard, succède presque aussitôt, et un sixième coup de vent se déclare sous les apparences les plus sinistres. Il venait du Sud et nous mettait en perdition. Nous nous trouvions engagés désormais et sans abri; d'un côté nous donnions sur le cap Lézard, l'autre nous conduisait sur les îles Scilly, extrêmement dangereuses; la mer était des plus grosses, nous n'avions pas une connaissance précise des lieux; la nuit venait, et elle était de quatorze heures. Que de sujets d'inquiétude! quelle perplexité pour l'imagination et le calcul! La tristesse était grande, et le découragement complet, quand un violent orage de pluie accompagné de tonnerre, bien qu'au milieu de novembre et par un grand froid, vint enfin comme nous désensorceler; le vent saute tout-à-coup du bon côté, et pour cette fois termine tous nos embarras, en nous conduisant dans la rade des Dunes, où nous jetons l'ancre. Heureux, cent fois heureux d'avoir échappé à de si terribles et si nombreux dangers! Plus tard, en Allemagne, lisant les papiers anglais, nous y trouvions chaque jour l'annonce des plus grands malheurs arrivés précisément à la même époque et

dans les mêmes parages. Un vaisseau avait sombré, l'autre avait été englouti, un autre avait été vu flottant sur le côté sans mâts et sans créature vivante, un autre avait péri, corps et biens, à l'arrivage. La saison était citée comme des plus affreuses, les accidens étaient sans nombre, et il faudrait y avoir été exposé comme nous pour deviner les impressions sympathiques que nous causaient de pareils récits, et les vives actions de grâce à la Providence que chaque fois ils réveillaient en nous!

VOYAGE

DE LA TAMISE A FRANCFORT.

Espace de vingt jours.

Du 16 Novembre au 11 Décembre.

On m'interdit l'Angleterre. — Déportation à Ostende. — Persecutions en Belgique, en Prusse, etc.; douces compensations. — Arrivée à Francfort.

Nous n'avions, la veille, jeté l'ancre aux Dunes que pour passer la nuit. Au jour nous avons appareillé pour donner

dans la Tamise; notre destination était pour Londres; aucun accident ne semblait plus pouvoir me l'interdire désormais, et déjà je calculais l'heure de l'arrivée; toutes mes espérances pouvaient enfin se réaliser; je reprenais toute ma confiance; mais combien je me trompais!

Arrivé à Gravesand, où stationne un vaisseau spécialement chargé de la police des étrangers, un agent de l'autorité, à mon seul nom, me signifia que je ne pouvais aller plus loin, et que je devais le suivre immédiatement avec mes effets à bord de l'*Alien-Ship* (vaisseau des étrangers). J'eus beau me récrier, lui faire voir combien mon passeport me mettait en règle, c'était là précisément la pièce de ma condamnation. On m'a appris depuis que longtemps avant mon arrivée en Angleterre cette mesure avait été ordonnée pour moi dans tous les ports.

Une fois à bord de l'*Alien-Ship*, on mit le scellé sur mes papiers, et l'on me dit que je devais attendre les derniers ordres du Gouvernement. J'avais écrit à lord Bathurst dès l'instant de notre mouillage aux Dunes; je lui écrivis de nouveau en

cet instant. Je ne savais pas ce qu'il voulait faire de moi; mais il me paraissait impossible qu'il ne s'empressât pas de me faire paraître devant lui: il ne pouvait surtout m'entrer dans la pensée qu'il se refusât à cette occasion si favorable d'entendre contradictoirement tout ce qui se serait passé à Sainte-Hélène; or, pourtant on va voir que c'est précisément ce qui arriva.

A la réclusion près, on m'avait traité à l'*Alien-Ship* avec toutes sortes d'attentions. Le capitaine qui, ayant fort peu à faire depuis la paix, n'y paraissait que le jour, me destina son propre lit.

Harassé de ces nouveaux contretemps, souffrant de mes maux habituels, et dans l'ennui de ma nouvelle prison, je m'étais couché de bonne heure, lorsque je fus réveillé tout-à-coup dans le milieu de la nuit par une voix glapissante: « Comte! » comte! s'écriait quelqu'un qui me cherchait partout, et qui, dans son empressement, ne s'était même pas donné le temps de prendre de la lumière, *c'est le plaisir du Prince-Régent* que vous quittez à l'instant la Grande-Bretagne. » Encore, dans la vague de mon sommeil troublé, il m'échappa de répondre :

« Assurément voilà un bien triste et sot plaisir pour S. A. R. ; mais vous, Monsieur, qui êtes-vous ? » Et il m'apprit qu'il était messager d'état ou des ministres. Je lui dis de vouloir bien aller attendre que je me trouvasse prêt, et j'essayai vainement d'achever ma nuit. Au point du jour on me fit descendre avec mon fils dans un bateau ; nous fûmes débarqués avec mystère ; on nous emballa dans une chaise de poste, et l'on se dirigea par la route la plus courte, sur Douvres, où mon conducteur me dit qu'il avait ordre de me déposer, à mon choix, dans le paquebot de Calais ou d'Ostende, les deux seuls points sur lesquels il me fût permis d'opter.

À Douvres il se trouva, par un motif ou par un autre, que nous ne pûmes appareiller immédiatement, et il me fut dit que ce ne pourrait être même avant deux ou trois jours. On nous enferma dans une auberge, où, sous les efforts apparens de m'être agréable, notre gardien exécuta sur moi la plus basse des manœuvres. Si l'on se plaint sur le continent de mesures ignobles de la part d'agens de police, celui auquel nous avions à faire en cet instant ne demeure

assurément en arrière de ceux d'aucuns pays. Comme il m'arriva de prononcer, par hasard, qu'il était bien fâcheux qu'on eût mis le scellé sur mes papiers, parce qu'autrement j'aurais profité de mon séjour pour écrire quelques lettres, il se récria sur la dureté qu'il y aurait à me priver de cette satisfaction qui était des plus innocentes et des plus justes, disait-il ; et il courut lui-même briser les scellés, et me remit tous mes papiers, m'exhortant à tâcher d'alléger un contre-temps dont il était fâché d'être l'instrument. Hé bien, tout cela n'était qu'un piège pour se ménager la satisfaction de saisir ce que j'aurais écrit dans la confiance qu'il m'aurait inspirée. Cet homme, durant les jours que nous fûmes ensemble, n'avait cessé de faire le bon apôtre auprès de nous, tout en nous débitant, il est vrai, cent impertinences qui m'avertissaient assez de toute sa turpitude. Il me disait, par exemple, que lui et les siens se faisaient un devoir de ne pas connaître d'autre loi que le *plaisir* du prince ; il me parlait de son *maître*, lord Sidmouth, le ministre de l'Intérieur ; de son *maître* qui avait précédé lord Sidmouth, et ainsi de suite ; et comme pour me mo-

quer, je disais que j'avais cru qu'il appartenait au ministère et non au ministre, il me répondait de la meilleure foi du monde que je me trompais, que c'était au ministre qu'il appartenait; car c'était lui qui lui donnait ses appointemens et pouvait les lui retirer, ajoutant d'autres sottises pareilles, qui tenaient bien plus du nègre esclave à la Jamaïque, que d'un blanc européen, citoyen de la Grande-Bretagne; ce qui, du reste, m'eût été fort égal, si ses nobles principes ne s'étaient pas exercés sur ma personne, ainsi qu'on va le voir.

Au moment précis du départ, lorsque j'allais me mettre en marche, cet homme, jusque-là si complaisant et si obséquieux, me dit, d'un air assez insolent, qu'il avait une petite formalité à remplir vis-à-vis de moi, et s'emparant de tous mes effets, il fit, dans tout mon linge et sur tous mes vêtemens, les recherches les plus minutieuses, se saisissant de tous mes papiers, sans aucune formalité quelconque, se refusant même à toute espèce d'inventaire. Je poussais les hauts cris, je me réclamaï des magistrats; j'exigeais que l'on reçût au moins mes protestations; mais il me fut répondu que dans la situation où je me

trouvais, et vu ma qualité d'étranger, je demeurais en dehors du bénéfice des lois que j'implorais, et il me fallut partir de la sorte, laissant néanmoins après moi la lettre suivante à lord Sidmouth.

» Milord, — C'est avec le plus vif
» regret que j'ai l'honneur d'écrire à Votre
» Seigneurie, certain que je ne serai plus
» à temps de recevoir sa réponse, qui
» peut-être comblerait mon désir.

» Depuis quatre jours je me trouve
» entre les mains de votre messager, qui,
» à son arrivée, a fait lever le scellé
» qu'on avait apposé sur mes papiers,
» me disant qu'il les remettait à ma dis-
» position. Depuis, il m'a vu écrire, m'y
» a encouragé même, et a attendu le
» moment du départ pour saisir, en votre
» nom, jusqu'au dernier de mes papiers.
» C'est un piège, Milord, qu'il n'entre
» nullement dans mon cœur de faire re-
» monter plus haut que l'homme qui l'a
» exercé. Ce messager n'entendait que
» l'anglais, il s'est aidé d'un second, se
» donnant pour entendre tant soit peu
» le français, lequel a voulu lire mes pa-
» piers un à un, et encore les garder tous.
» Il y aurait eu pour huit jours de lec-
» ture, et je ne pensais pas qu'un simple

» particulier eût un pareil droit sur moi.
 » On m'a tout retenu, lettres, notes,
 » cahiers d'étude de mon fils, titres de
 » propriété, secrets domestiques, pièces
 » officielles de sir Hudson Lowe et de
 » lord Charles Somerset, mes agenda
 » journaliers, et jusqu'à une lettre au
 » ministre de la police de France, et une
 » autre à ma femme, que dans mon oisi-
 » veté ici j'avais déjà dictées pour pou-
 » voir les expédier en abordant à Os-
 » tende. On m'en a séparé sans vouloir
 » en faire l'inventaire ni les coter: c'était
 » l'ordre de V. S., disait-on. Dans le pre-
 » mier moment d'indignation, j'ai pro-
 » testé contre une telle violence, et de-
 » mandé qu'un magistrat pût recevoir ma
 » plainte. Je ne consignerai pas ici la
 » réponse qui m'a été faite.

» Revenu à moi, ne redoutant rien
 » autant que de voir mon nom mêlé à
 » des discussions publiques, et réfléchis-
 » sant qu'il était impossible que V. S.
 » eût ordonné une pareille déviation de
 » toutes les jurisprudences du monde,
 » qui veulent que l'autorité se mette en
 » garde contre celui qui, dans un pareil
 » cas, pourrait prétendre qu'on lui a
 » soustrait ou ajouté quelques pièces, je

» me suis restreint à supplier de toutes
 » les manières et par tous les argumens
 » possibles, le messager qui ordonnait de
 » mes destinées, de vouloir bien retar-
 » der mon départ jusqu'à ce que j'eusse
 » pu écrire à V. S., et qu'il pût lui même
 » obtenir la confirmation de ses ordres
 » rigoureux. Cet homme, qui avait re-
 » tardé trois jours sur de légers motifs,
 » s'est montré inflexible dans cette cir-
 » constance grave. J'ai eu beau lui repré-
 » senter que je n'avais nulle objection à
 » laisser voir tous mes papiers aux per-
 » sonnes confidentielles que V. S. aurait
 » nommées à ce sujet; mais qu'il était
 » dans les intérêts même de V. S. qu'on
 » observât certaines formes à mon égard;
 » que dans l'examen des papiers, ma pré-
 » sence serait utile, sinon absolument
 » nécessaire, pour donner des explica-
 » tions sur bien des choses qu'on ne sau-
 » rait comprendre sans moi; mais que
 » cependant il jetait ma personne sur le
 » continent, et envoyait mes papiers à
 » Londres; qu'il était à craindre qu'il
 » n'y eût quelques méprises, que vingt-
 » quatre heures éclairciraient tout. Il
 » m'a été répondu froidement que je ne

» devais pas être inquiet d'un retour du
 » continent s'il était nécessaire, parce que
 » vous en paierez les frais. Dans quelles
 » mains, Milord, V. S. m'a-t-elle placé!!!
 » Dans une autre circonstance, et bien
 » sûrement contre votre intention, j'ai
 » été dans l'obligation d'imposer silence
 » à celui qui me gardait, à cause de ses
 » grossières injures sur l'illustre personne
 » que je vénère le plus au monde.

» Enfin, Milord, depuis que j'ai abordé
 » vos rivages, j'ai été traité comme un
 » malfaiteur, et pourtant quel est mon
 » crime? La différence d'opinions poli-
 » tiques, à ce qu'on pourrait croire, et
 » une captivité volontaire à Longwood!
 » Mais ce dernier acte n'est-il pas des
 » plus nobles, des plus généreux, et tel-
 » lement honorable, qu'il n'est personne
 » qui, dans le fond du cœur, ne se trou-
 » vât fier d'en avoir donné l'exemple.
 » Milord, la douceur de mœurs et la jus-
 » tice naturelle qu'on donne à V. S., n'ont
 » pu autoriser tout ce qui m'est arrivé,
 » j'en suis sûr. J'ai obtenu et je me suis
 » empressé d'apposer mon cachet sur les
 » papiers qui m'ont été enlevés, non
 » pour me prémunir contre V. S., mais,

» au contraire, pour remédier, dans ses
 » intérêts, aux défauts de forme qu'au-
 » raient pu commettre ses agens.

» Je supplie V. S. de revenir sur ce qui
 » me concerne, et de ne pas prononcer
 » sur mes papiers sans avoir de moi les
 » éclaircissemens qu'elle pourrait dési-
 » rer; et qu'elle recevra en toute satis-
 » faction. J'affirme d'avance qu'il n'en
 » est pas un, quelle que soit la différence
 » d'opinion et de sentiment qu'on y ren-
 » contre, qui ne puisse supporter l'in-
 » vestigation judiciaire ou les discussions
 » à l'amiable. On ne saurait y trouver
 » rien d'intéressant en matière d'Etat, ni
 » de secret en politique. Je n'ai jamais
 » eu aucune chose de ce genre, et si j'en
 » avais possédé, les occasions ne m'au-
 » raient pas manqué, pour les avoir sous-
 » traites depuis long-temps.

» Ce serait peut-être ici le cas, Milord,
 » de mentionner en même temps à V. S.
 » les papiers qui m'ont été retenus à
 » Sainte-Hélène, ainsi que beaucoup
 » d'autres objets dont j'aurai à entretenir
 » V. S. ou lord Bathurst; mais le peu
 » d'instans qui me sont laissés, et le
 » désordre d'idées qu'amènent des cir-
 » constances aussi subites et aussi impré-

» vues, me le font remettre à un autre moment.

» Je vais attendre avec anxiété que V. S. daigne m'honorer d'une réponse; dans quel lieu? je ne sais; à Bruxelles, si on me permet d'y demeurer. J'ai l'honneur d'être, etc.»

On me jeta dans un paquebot, et je fis voile pour Ostende; et ici, puisque je me suis permis parfois de parler de mes souffrances physiques, qu'on me pardonne si, pour donner une plus juste idée des souffrances que j'avais dû éprouver dans ma longue traversée, j'ose faire remarquer que, malgré les cent jours que je venais de passer sous voiles, et bien que le temps ne fût pas précisément mauvais, je trouvai néanmoins le secret d'être encore malade de la mer à bord de mon paquebot, ce qui assurément était bien ridicule, mais n'en était pas moins.

Dès le lendemain j'atteignis Ostende, et débarquai sans que personne ne m'eût rien dit. Je crus pour cette fois encore toucher au terme de mes maux, et avoir recouvré ma liberté; mais je me trompais de nouveau; des persécutions d'une autre espèce allaient au contraire

commencer; ce n'est pas toutefois que je n'eusse à me louer beaucoup des premiers instans.

A mon auberge, et sans que je sache comment on avait pu me deviner, un agent de l'autorité locale vint me dire qu'il avait ordre de me garder en surveillance, et qu'il s'était fait un devoir de venir me demander comment je voulais que cette formalité fût remplie. Depuis long-temps je n'étais pas fait à des manières si polies; aussi ce fut mon observation, ajoutant qu'il me suffisait d'une telle démarche pour m'abandonner en toute confiance à ce qu'il lui plairait de faire de moi; et comme sa politesse avait donné lieu d'alonger entre nous une conversation dont sa curiosité semblait avide, il lui arriva bientôt de me dire qu'il allait me faire une question bien indiscreète, déplacée peut-être, mais qu'il ne résistait pas à savoir s'il était vrai que j'eusse quitté Napoléon, parce que le malheur l'avait aigri au point qu'on ne pouvait plus vivre avec lui; car les papiers ministériels anglais avaient répandu cent fables à mon sujet, toutes plus ridicules les unes que les autres. Je lui répondis en souriant: « Monsieur, si j'a-

» vais aucun mal à dire de Napoléon, si
 » j'avais la moindre plainte à faire de lui,
 » croyez que vous ne me garderiez pas
 » en cet instant, et que je serais loin
 » d'être maltraité nulle part. » Sur quoi
 il se récria à son tour, en se frappant le
 front, que c'était une réponse qu'il eût
 dû se faire à lui-même, et il n'en devint
 que plus affectueux pour moi. Du reste,
 ayant appris de moi que mon intention
 était de me rendre à Bruxelles, il n'im-
 posa, en me quittant, d'autre condition
 à mon entière liberté, que de ne pas
 partir sans l'en avoir prévenu, m'assu-
 rant d'ailleurs qu'une décision à mon
 égard ne pouvait tarder vingt-quatre
 heures; un courrier ayant été expédié
 au Gouverneur de la province, et son
 prompt retour devant suffire, proba-
 blement, pour me laisser entièrement
 libre.

J'employai le retard qui m'était im-
 posé à écrire aux deux ministres de la
 police de France et des Pays-bas, rela-
 tivement à la situation dans laquelle
 j'allais me trouver désormais.

« Monsieur le Comte, disais-je à
 » celui de France, je crois bien faire en
 » abordant sur le continent, que d'ins-

» truire V. E. des circonstances qui me
 » concernent; j'espère qu'elle approu-
 » vera les motifs qui m'y déterminent.

» Depuis un an que j'ai été arraché
 » soudainement de Longwood, je suis
 » promené en captif de rivage en rivage.
 » A mon entrée dans la Tamise, il m'a
 » été signifié de repartir à l'instant pour
 » le continent, ne me laissant d'autre
 » choix que Calais ou Ostende.

» Un sentiment de délicatesse et de
 » prudence m'a fait préférer Ostende.
 » De tous les pays, la France était celui
 » où il était plus naturel de surveiller mon
 » apparition; j'ai voulu, M. le Comte,
 » épargner ce soin à votre département,
 » et m'éviter à moi-même les inconvé-
 » niens qui auraient pu en être la suite.
 » Cette double considération m'a fait
 » adopter le parti cruel de m'exiler vo-
 » lontairement. Un autre motif s'y est
 » joint encore, c'est la facilité dont
 » j'espère jouir ici (en dehors de toute
 » idée politique, dans le seul sentiment
 » de mes affections privées et person-
 » nelles, par la voie légale qu'admettent
 » les réglemens d'Angleterre, et sous le
 » couvert même de ses ministres), de
 » procurer quelque adoucissement et des

» consolations innocentes aux martyrs de
 » Longwood. Ces devoirs pieux et sacrés
 » auraient pu être mal interprétés en
 » France, et donner lieu peut-être à de
 » justes obstacles.

» M. le Comte, j'espère qu'un exposé
 » aussi naturel et aussi franc détruira à
 » vos yeux les idées défavorables qu'au-
 » raient pu suggérer les circonstances de
 » ma situation; et c'est par une suite de
 » la même intention, que je prends la
 » liberté d'inclure ici, sous votre couvert,
 » une lettre ouverte pour ma femme,
 » osant réclamer vos bontés pour elle,
 » dans ce qui pourrait dépendre de votre
 » ministère pour lui faciliter les moyens
 » de venir partager mon exil volontaire.
 » Daignez agréer, etc. »

Quant à celui des Pays-Bas, je lui
 » écrivais : « Qu'on cherche d'ordinaire à
 » échapper à la surveillance, que je ve-
 » nais, au contraire, implorer la sienne.
 » Je lui répétais, comme dans la précé-
 » dente, ce qui venait de m'arriver dans
 » la Tamise, et qu'on m'avait jeté sur le
 » continent sans avoir prononcé aucun
 » motif ni argué aucun grief.

» Je l'informais que je venais d'écrire
 » au ministre de la police de France,

» pour lui faire connaître les motifs qui
 » me portaient à m'exiler volontairement.
 » Je lui exposais que je me trouvais fort
 » malade, et que mon fils était dans un
 » état de santé alarmant; que je venais
 » de faire une traversée de cent jours
 » sur un très-petit bâtiment; que j'igno-
 » rais l'existence de ma femme et de tous
 » les miens, que je ne savais plus où en
 » étaient mes affaires domestiques, et je
 » le suppliais, par toutes ces raisons, de
 » me permettre de demeurer quelques
 » jours à Bruxelles, pour respirer et me
 » reconnaître; pour faire venir ma femme,
 » et profiter des secours de la médecine;
 » que peut-être aussi durant ce temps,
 » le ministère anglais, dans la dureté et
 » la précipitation duquel il devait néces-
 » sairement y avoir eu quelque méprise,
 » reviendrait-il à me permettre d'as-
 » siser en personne, ainsi que je l'avais
 » demandé, à l'examen des papiers qu'il
 » m'avait saisis.

» Enfin, je finissais par l'assurer que
 » je ne rapportais ni vues ni idées poli-
 » tiques, que tout se réduisait en moi à
 » de purs sentimens d'affection privée,
 » de tendre dévouement personnel, que
 » ces sentimens étaient naturels, hono-

» rables, et que l'aveu que je lui en faisais
 » devait être le garant qu'ils ne pouvaient
 » inquiéter personne. »

Je dois à la justice et à la reconnaissance de dire que ma lettre au ministre de la police de France, amena de sa part, lorsque les occasions s'en présentèrent, tout ce qu'on devait attendre du moins de l'homme de bonne compagnie. Il n'en fut pas de même de celui des Pays-Bas; je n'eus d'autre réponse de lui que des gendarmes. Des ordres furent expédiés partout pour me retrouver : on croyait m'avoir perdu; car, ainsi que me l'avait dit celui chargé de ma surveillance, la permission du Gouverneur, de me laisser mettre en route, n'avait pas tardé à arriver, et j'en avais profité immédiatement, prenant, à cause de mon état de souffrance, les voies commodes, mais obscures et lentes, celle des canots, ce qu'on n'avait pas deviné : l'on me cherchait bien loin d'Ostende, que j'étais presque encore à ses portes. Ma confiance et ma sécurité avaient tout dérouté; on n'avait pas bien encore mon signalement, on était fort en peine pour me reconnaître, et ce fut moi-même qui ne tardai pas à calmer ces in-

quiétudes en venant me livrer comme on dit dans la gueule du loup.

Au bout de trois jours de voyage, arrivant fort tard à Bruxelles, mon premier soin fut d'envoyer à la police donner connaissance de mon arrivée, et demander la décision qu'aurait portée le ministre à mon sujet, d'après la lettre que je lui avais adressée d'Ostende. La réponse généreuse à mon innocente confiance fut d'envoyer faire investir mon auberge dès l'instant même, et l'on attendit avec impatience le point du jour pour me signifier que j'eusse à sortir, sans le moindre délai, du royaume des Pays-Bas. J'étais très-souffrant, j'avais de la fièvre, je demandai vainement qu'on eût la compassion de m'accorder au moins un jour. Il fallait assurément qu'il y eût des inconvéniens bien graves à me laisser séjourner dans Bruxelles, ou qu'on fût facilement porté à être barbare envers moi : on ne me donna pas une heure. Je fus placé, entre un commissaire de police et un gendarme, dans une voiture, et jeté sur le grand chemin. Ceux-ci, témoins de mon état, me prirent en pitié et consentirent à s'arrêter au bout de quelques heures pour me

procurer un peu de repos, et recevoir quelques pansemens nécessaires; mais sous la condition expresse que je me remettrais en route dès le lendemain de bon matin, sous la garde des surveillans désignés pour les remplacer, ce qui fut fidèlement exécuté et répété de ville en ville, en dépit des observations et des témoignages réitérés de tous les médecins. Victime de si cruels traitemens, je crus devoir m'adresser à l'ambassadeur de France en Belgique, qui ne manquerait pas, me disais-je, de s'élever avec violence contre un tel état de choses; car, sans motif légitime et en violation des lois, traiter de la sorte un Français confié à sa protection, c'était un outrage à son caractère public.

Je lui donnai donc connaissance des mesures vexatoires et barbares exercées en cet instant sur ma personne.

Je lui disais « qu'en abordant à Ostende, j'avais écrit au ministre de la police de France les motifs qui me portaient à demeurer en dehors; que j'avais écrit en même temps au ministre de la police des Pays-Bas, pour le supplier de trouver bon que je séjournasse quelques instans à Bruxelles; et qu'ar-

» rivé fort tard, libre et sans surveillance,
 » dans cette dernière ville, je m'étais
 » empressé d'en donner connaissance à
 » S. É.; mais que le lendemain j'avais été
 » réveillé subitement avant le jour, en-
 » touré de quatre personnes de la police
 » et de deux gendarmes, et qu'il m'avait
 » été signifié, en dépit de mon état très-
 » souffrant, qu'il fallait partir à l'instant;
 » qu'en vain j'avais demandé un médecin
 » pour qu'il pût constater mes besoins;
 » qu'il m'avait été dit qu'on allait me
 » l'accorder pour la forme; mais qu'il
 » me faudrait partir, quelle que fût son
 » opinion; qu'en effet j'avais été trans-
 » porté à Louvain, en malfaiteur et mor-
 » ribond, sous l'escorte d'un officier de
 » police et d'un gendarme; qu'en arri-
 » vant à la nuit dans cette ville, mon mal
 » ayant augmenté, couvert de vésica-
 » toires, la fièvre m'ayant pris, j'avais
 » demandé à séjourner le lendemain;
 » que le bourguemestre avait eu l'inhu-
 » manité de me le refuser, en dépit de
 » deux ou trois déclarations très-fortes
 » des médecins; qu'ayant demandé que
 » le médecin, du moins, pût m'accom-
 » pagner dans ma voiture, au lieu du
 » gendarme, qui suivrait à cheval, cela